faire grande chère à quelqu'un : *Quand il traite ses amis, il* MET TOUT PAR ÉCUELLES. (Acad.)

Morgué, pour aujourd'hui j'*ai tout mis par écuelles.*
REGNARD.

‖ *Rogner l'écuelle à quelqu'un*, Lui retrancher de sa subsistance, de son revenu. ‖ *Etre propre comme une écuelle*, Etre très-propre, très-soigné. S'emploie souvent avec une idée de raillerie :

Le monde *sera propre* et net *comme une écuelle*,
L'humanitairerie en fera sa gamelle.
A. DE MUSSET.

‖ *Etre propre comme une écuelle de chat*, Etre extrêmement sale, parce qu'on ne prend pas la peine de laver les écuelles des chats, ou, selon d'autres, Etre très-propre, parce que les chats nettoient leur écuelle en la léchant. ‖ *Etre pâle comme une* ÉCUELLE *de vendange*, Se dit d'un homme à la face rubiconde. ‖ *Se raccommoder à l'écuelle, comme les gueux*, Se réconcilier en mangeant ensemble. ‖ *Il a bien plu dans son écuelle*, Se dit d'une personne à qui il est arrivé beaucoup de bien. ‖ *Il n'y a ni pot-au-feu ni écuelles lavées*, Se dit d'une maison où tout manque pour la cuisine, où il n'y a rien à manger.

— Prov. *Qui s'attend à l'écuelle d'autrui a souvent mal dîné*, Quand on compte sur autrui, on est souvent trompé dans ses espérances : *Travaillez au grand jour, ne dépendez que de vous; ne mettez votre sort entre les mains de personne, car le proverbe est bien commun, mais il est bien vrai :* QUI COMPTE SUR L'ÉCUELLE D'AUTRUI COURT RISQUE DE DÎNER PAR CŒUR. (Th. Leclercq.)

— Cout. anc. *Droit de l'écuelle* ou *de l'escutelle*, Droit des pauvres sur les biens du roi. ‖ *Archer de l'écuelle*, Archer qui était chargé d'arrêter les mendiants et de les mener à l'hôpital.

— Mar. Plaque de fer de forme concave, qui porte un dé sur lequel tourne le pied de la mèche d'un cabestan. ‖ On l'appelle aussi CHAUDRON et SAUCIER.

— Techn. Vide compris entre deux filets consécutifs d'une vis : *On nomme* ÉCUELLE *la profondeur du sillon en hélice qui sépare les filets d'un écrou.*

— Ichthyol. Disque formé par la réunion des deux nageoires ventrales chez certains poissons.

— Bot. *Ecuelle-d'eau*, Nom vulgaire de l'hydrocotyle commune, plante qui croît dans les marécages, et dont les feuilles ont en dessus la forme d'un godet.

— Rem. Bien que ce mot soit de trois syllabes, quelques poëtes cependant le font de quatre :

*L'écuelle* du pauvre est par ses mains remplie.
DOMERGUE.

**— Allus. littér. Diogène brisant son écuelle en voyant un enfant boire dans le creux de sa main**, Allusion que l'on fait à un trait de la vie de Diogène, quand on reconnaît, par esprit philosophique, la superfluité d'un objet qu'on avait jusqu'alors regardé comme nécessaire. V. DIOGÈNE.

**ÉCUELLÉE** s. f. (é-kuè-lé — rad. *écuelle*). Contenu d'une écuelle pleine : *Une* ÉCUELLÉE *de soupe, de bouillon. Manger une* ÉCUELLÉE, *une grande* ÉCUELLÉE *de potage. Ils payaient un centime et demi une* ÉCUELLÉE *de pommes de terre.* (Balz.)

**ÉCUELLES**, village et commune de France (Seine-et-Marne), cant. de Moret, arrond. et à 14 kilom. de Fontainebleau, sur la rive droite du canal du Loing; 361 hab. Près d'Ecuelles se voit un bloc de grès de 3m,35 de hauteur, qui a exercé et exerce encore la sagacité des antiquaires. Les uns, en effet, le regardent comme un dolmen, et les autres comme un monument commémoratif de la bataille que Frédégonde et Brunehaut se livrèrent en ce lieu au VIe siècle.

**ÉCUELLIER** s. m. (é-kuè-lié — rad. *écuelle*). Marchand ambulant d'écuelles, de faïences grossières, dans quelques départements de l'Ouest.

**ÉCUIAGE** s. m. (é-kui-ia-je — rad. *écuyer*). Etat, condition, service d'un écuyer. ‖ Vieux mot. On a écrit aussi ÉCUYAGE.

— Féod. *Tenir une terre par écuiage*, Tenir une terre seigneuriale à condition de servir d'écuyer au seigneur.

**ÉCUILLÉ**, village et commune de France (Maine-et-Loire), cant. de Briollay, arrond. et à 20 kilom. N. d'Angers, sur une colline, à la source de la Suine; 580 hab. Beau château du Plessis-Bourré, édifice du XVe siècle dans un état admirable de conservation. Ce château présente la forme d'un quadrilatère régulier dont les côtés mesurent 59 mèt. du N. au S., et 68 mèt. de l'E. à l'O.; chaque angle est flanqué d'une tour. Une porte crénelée donne accès dans une vaste cour d'où l'œil, comme de la cour du Louvre, embrasse l'ensemble des façades intérieures. Ce qu'on admire le plus à l'intérieur, c'est le plafond de bois de la salle des gardes, orné de peintures du XVe siècle. L'ensemble de ce bel édifice est entouré de larges douves que traverse un pont de sept arches.

**ÉCUIREX** s. m. (é-kui-rèkss). Mamm. Ancienne forme du mot ÉCUREUIL.

**ÉCUISSAGE** s. m. (é-kui-sa-je — rad. *écuisser*). Arbor. Action d'écuisser : *L'*ÉCUISSAGE *d'un arbre.*

**ÉCUISSÉ, ÉE** (é-kui-sé) part. passé du v. Ecuisser : *Arbre* ÉCUISSÉ.

**ÉCUISSER** v. a. ou tr. (é-kuis-sé — rad. *cuisse*). Faire éclater le tronc d'un arbre en l'abattant, au lieu de le trancher complétement avec la scie ou la cognée : *L'ordonnance veut qu'on abatte les arbres à coups de cognée, à fleur de terre, sans les* ÉCUISSER *ni les éclater.* (Richelet.)

**S'écuisser** v. pr. Etre écuissé : *Les arbres ne doivent pas* S'ÉCUISSER.

**ÉCUISSES**, village et comm. de France (Saône-et-Loire), cant. de Buxy, arrond. et à 33 kilom. de Chalon, sur le canal du Centre; 1,202 hab. Nombreux étangs, dont le plus important, celui de Longpendu, alimente le canal du Centre. Port des houillères de Longpendu.

**ÉCULÉ, ÉE** (é-ku-lé) part. passé du v. Eculer. Rabattu sur le talon : *Un soulier* ÉCULÉ. *Des bottes* ÉCULÉES. *Je traînais de méchants souliers* ÉCULÉS, *qui sortaient à chaque pas de mes pieds.* (Chateaub.)

— Techn. *Cire éculée*, Cire façonnée en pains.

**ÉCULER** v. a. ou tr. (é-ku-lé — du préf. *é*, et de *cul*). Rabattre en marchant le talon de sa chaussure : ÉCULER *ses souliers, ses bottes. Malheur à l'écolier qui contractait la mauvaise habitude d'*ÉCULER, *de déchirer ses souliers, ou d'en user prématurément les semelles.* (Balz.)

— Techn. *Eculer la cire*, La façonner, la mouler en petits pains.

**S'éculer** v. pr. Etre, devenir éculé : *Quand un soulier est trop court, il* S'ÉCULE *facilement.* (Acad.)

**ÉCULON** s. m. (é-ku-lon — rad. *éculer*). Techn. Vase à deux becs et à deux anses, de cuivre ou de fer-blanc, qui sert au cirier pour remplir les planches à pains.

**ÉCUMAGE** s. m. (é-ku-ma-je — rad. *écumer*). Action d'écumer : *L'*ÉCUMAGE *du pot-au-feu. L'*ÉCUMAGE *des métaux en fusion.*

**ÉCUMANT** (é-ku-man) part. prés. du v. Ecumer : *Des chiens* ÉCUMANT *de rage.*

On réprime, on ménage, on dompte son caprice;
Il marche en *écumant*, mais il nous rend service.
VOLTAIRE.

**ÉCUMANT, ANTE** adj. (é-ku-man, an-te — rad. *écumer*). Qui écume; qui jette, qui produit de l'écume : *La mer* ÉCUMANTE. *Les vagues* ÉCUMANTES. *Des chevaux* ÉCUMANTS.

Là s'élance en grondant la cascade *écumante*.
DELILLE.

Les coursiers *écumants* franchissent les guérets.
VOLTAIRE.

Ici gronde le fleuve aux vagues *écumantes*.
LAMARTINE.

Sur son trépied divin la sibylle inspirée
Parle, et se couvre encor d'une *écume* sacrée.
LEGOUVÉ.

Il vaincra ces lions ardents,
Et dans leurs bouches *écumantes*
Il plongera sa main et brisera leurs dents.
J.-B. ROUSSEAU.

‖ Couvert d'écume : *Rochers* ÉCUMANTS.

Pourquoi bondissiez-vous sur la plage *écumante*,
Vagues dont aucun vent n'a creusé les sillons!
LAMARTINE.

— Fig. Plein de rage, furieux : *Un cercle de sangliers* ÉCUMANTS, *car ce n'étaient plus des hommes, enveloppait les jeunes gens, qui soutenaient avec une grande résolution leur situation difficile.* (Ph. Chasles.)

Là bornant son discours, encor tout *écumante*
Elle souffle aux guerriers l'esprit qui la tourmente.
BOILEAU.

Quoi! reprend le coursier *écumant de colère*
Votre avis n'est dicté que par votre intérêt?
FLORIAN.

Personne n'entrera, ni tes gens, ni l'enfer!
Je te tiens *écumant* sous mon talon de fer.
V. HUGO.

— Syn. **Écumant, écumeux.** L'adjectif verbal *écumant* se distingue déjà du participe *écumant*, en ce qu'il s'éloigne de l'action pour se rapprocher d'un état permanent; mais *écumeux* se distingue à son tour d'*écumant*, en ce qu'il exprime un état plus permanent, plus essentiel, en ce qu'il suppose une plus grande abondance d'écume.

**ÉCUME** s. f. (é-ku-me. — La plupart des étymologistes font venir ce mot du latin *spuma*; mais cette étymologie est fort douteuse, car le français n'offre pas un seul exemple du changement de *p* en *c*, bien que cependant ce changement ait lieu quelquefois entre certaines langues, et notamment entre l'irlandais et le breton. *Ecume* se rattache à un primitif germanique : ancien haut allemand *scûm*, scandinave *skûm*, irlandais *skuum*, allemand *schaum*, hollandais *schuim*, anglais *scum*, suédois *skumm*. Ce mot se trouve aussi dans le celtique : gaélique *sgùm*, et se rattache sans doute à la racine sanscrite *sku*, couvrir, cacher, protéger. L'*écume* est en effet ce qui couvre les flots). Masse de vésicules légères formées par des gaz développés ou retenus dans un liquide agité, chauffé ou fermenté : *L'*ÉCUME *de la mer. L'*ÉCUME *de la bière. L'*ÉCUME *du pot-au-feu. Ce sirop fermente, car il est couvert d'*ÉCUME. *La surface plombée de la mer se creuse et se sillonne de larges* ÉCUMES *blanches.* (B. de St-P.) *Tout liquide en fermentation a son* ÉCUME. (E. de Gir.)

Tout le Niagara remonte en ciel d'*écume*.
SOUMET.

Sur la vague s'agite une légère *écume*.
TH. DE BANVILLE.

L'onde approche, se brise et vomit à nos yeux
Parmi les flots d'*écume* un monstre furieux.
RACINE.

De ce vin frais l'*écume* petillante
De nos Français est l'image brillante.
VOLTAIRE.

L'océan a l'*écume* et les fortes rumeurs,
Et la terre ses monts aux sublimes fraîcheurs.
A. BARBIER.

. . . . . . La folie agita ses grelots,
Et notre amour naissant sortit d'une rasade,
Comme autrefois Vénus de l'*écume* des flots.
A. DE MUSSET.

— Par anal. Bave mousseuse que jettent quelques animaux, et l'homme même quelquefois : *L'*ÉCUME *d'un cheval, d'un chien. L'*ÉCUME *d'un épileptique. Quand cet homme est en colère, l'*ÉCUME *lui sort de la bouche.* (Acad.)

Ils rougissent le mors d'une sanglante *écume*.
RACINE.

‖ Sueur mousseuse qui s'amasse sur le corps du cheval : *Ce cheval était tout blanc d'*ÉCUME.

— Par ext. Scories qui surnagent sur les métaux en fusion. ‖ Mâchefer employé dans certaines constructions en rocaille.

— Fig. Ramas de gens vils et méprisables : *L'*ÉCUME *de la société, de l'espèce humaine. L'*ÉCUME *des sociétés policées peut former quelquefois une société bien ordonnée.* (Raynal.) *Chaque soir, l'*ÉCUME *de la société algérienne va s'étaler dans l'égout des crapuleux plaisirs.* (Feydeau.) *Les révolutions ne sont que des vagues, où il ne faut être ni* ÉCUME *ni fange.* (V. Hugo.) *L'*ÉCUME *a besoin de tempêtes pour s'élever et surnager.* (Lamart.)

— Minér. *Ecume de terre*, Substance calcaire, lamelleuse, d'un blanc jaunâtre ou verdâtre. ‖ *Ecume de fer*, Fer oligiste. ‖ *Ecume de manganèse*, Variété de manganèse terreux.

— Comm. *Ecume de mer*, Terre magnésienne blanche et légère, que l'on fait bouillir dans le lait, et qu'on pétrit ensuite avec de la cire et de l'huile de lin, pour en confectionner certains ouvrages, particulièrement des pipes : *Je jouissais de la double volupté de la méditation et d'une pipe d'*ÉCUME DE MER. (Baudelaire.) *L'*ÉCUME DE MER, *qui prend facilement des tons laiteux, jaunes et bruns, n'acquiert jamais de dureté, se raye au moindre contact, et, employée dans la sculpture, ne présente à l'artiste d'autre difficulté que sa trop grande friabilité.* (L. de Laborde.) *En Turquie, l'*ÉCUME DE MER *se nomme* lulé tache, *et l'hydrosilicate de magnésie qui sert à fabriquer ce produit se nomme* lulé topraghe. *Les carrières les plus abondantes d'*ÉCUME DE MER *sont à Manissa et à Kutahia.* ‖ Pipe faite de cette matière : *Une* ÉCUME DE MER. *Bourrer son* ÉCUME DE MER. ‖ Quelques-uns ont vu dans l'expression *pipe d'écume de mer* une altération de *pipe de Cummer*, ce qui ne paraît pas justifié. Il est assez probable que ce nom fait allusion à la blancheur et à la légèreté de la matière.

— Agric. *Ecume de mer*, Mélange de polypiers et de plantes marines que les flots rejettent sur le rivage, et qu'on emploie comme engrais.

— Zooph. *Ecume de mer*, Nom vulgaire de quelques alcyons.

— Entom. *Ecume printanière*, *écume de terre*, Nom vulgaire de l'écume produite par la larve du cercope écumeux. ‖ On l'appelle aussi CRACHAT DU COUCOU.

**— Épithète.** Blanche, blanchâtre, blanchissante, argentée, flottante, bouillonnante, jaillissante, rejaillissante, légère, épaisse, sanglante, venimeuse, empoisonnée.

**— Encycl.** Minér. Plusieurs minéraux ont reçu le nom familier d'*écume*. Nous citerons, entre autres, l'*écume* de manganèse, l'*écume* de mer et l'*écume* de terre. L'*écume* de manganèse n'est autre chose que de l'oxyde manganique renfermant 45 pour 100 d'oxygène et quelques centièmes de corps étrangers, qui sont, suivant l'échantillon que l'on examine, du fer, de la chaux carbonatée ou du quartz. Ce minéral se présente tantôt en filaments déliés, tantôt en petites masses composées de grains ou de paillettes brillantes, tantôt enfin en couches minces recouvrant le fer spathique. Dans ces trois circonstances, il a la couleur blanche un peu jaunâtre et presque l'éclat de l'argent. Il se laisse écraser entre les doigts et sa poussière est douce au toucher. On le trouve en petites masses dans les cavités du fer brun fibreux, par exemple dans la mine d'hématite d'Articol, dans le département de l'Isère. Il est aussi très-souvent étendu en couches minces sur le fer spathique de Baigorry, dans le département des Hautes-Pyrénées.

L'*écume de mer* ou magnésite est une substance d'un blanc grisâtre, poreuse, légère, et cependant assez tenace; elle est sèche au toucher, et happe fortement à la langue. Elle constitue un silicate de magnésie hydraté, difficilement fusible et attaquable par les acides concentrés. Elle ne provient aucunement de la mer, comme son nom pourrait le faire croire; son gisement est dans les terrains de transition inférieurs, où elle se présente en amas très-étendus, accompagnée de silex et de giobertite. La magnésite la plus estimée, celle qui sert à la fabrication des pipes, provient de divers lieux de l'Asie Mineure, de l'île de Négrepont et de la Crimée. On la rencontre aussi près de Madrid, dans le département du Gard et dans le terrain tertiaire parisien. Pulvérisée, elle constitue la poudre à dégraisser ou poudre de Salinelles, qu'on trouve près de Montpellier, et avec laquelle on enlève facilement les taches de graisse ou d'huile sur les étoffes de soie.

Dans le commerce, on trouve aujourd'hui une très-grande quantité de pipes d'*écume de mer artificielle;* ce n'est autre chose que de la caséine (matière azotée du lait) à laquelle on a incorporé 6 parties de magnésie calcinée et 1 partie d'oxyde de zinc; en desséchant le mélange, on obtient une matière d'une éclatante blancheur, fort dure, susceptible d'être taillée et polie, qui imite à s'y méprendre le silicate de magnésie naturel. La préparation de l'*écume* artificielle est due à M. Wagner.

L'*écume* de terre est une variété de chaux carbonatée. Elle est ordinairement d'un blanc de nacre très-éclatant; elle a une consistance friable, une structure écailleuse ou soyeuse. Elle est douce au toucher et se présente sous la forme de bandelettes courtes appliquées sur une gangue ordinairement calcaire. On l'a trouvée à Géra, en Misnie, et surtout à Eisleben, en Thuringe, dans les montagnes de chaux carbonatée stratiforme.

**ÉCUMÉ, ÉE** (é-ku-mé) part. passé du v. Ecumer. Dont on a retiré l'écume : *Le pot est* ÉCUMÉ.

— Par ext. Recueilli çà et là :

Il n'est pas un bandit *écumé* dans nos villes,
Qui veuille mordre en France au pain des trahisons.
V. HUGO.

— Fig. Purgé, purifié : *Cette société avait grand besoin d'être* ÉCUMÉE. ‖ Dont on a retiré, enlevé, supprimé une certaine partie : *Depuis ces visites, mon petit pécule se trouve bien* ÉCUMÉ.

**ÉCUMÉNICITÉ, ÉCUMÉNIQUE, ÉCUMÉNIQUEMENT.** V. ŒCUMÉNICITÉ, ŒCUMÉNIQUE, ŒCUMÉNIQUEMENT.

**ÉCUMER** v. n. ou intr. (é-ku-mé — rad. *écume*). Se couvrir d'écume, jeter, produire de l'écume : *La mer* ÉCUME. *Ce vin, cette bière* ÉCUMENT. *Ce cheval* ÉCUME.

Le quadrupède *écume* et son œil étincelle.
LA FONTAINE.

Partout le vin *écume* et coule à longs ruisseaux.
THOMAS.

— Par ext. Etre dans une grande colère, être exaspéré, être furieux : *Il* ÉCUMAIT *de rage. Plus ce torrent d'hommes grossissait, plus il* ÉCUMAIT. (Lamart.) *Il ne me déplaît pas de faire quelquefois* ÉCUMER *un peu tels et tels à qui je songe en écrivant.* (L. Veuillot.)

— v. a. ou tr. Oter l'écume ou les scories qui s'élèvent à la surface de : ÉCUMER *le pot, la marmite.* ÉCUMER *du sucre, du sirop, des confitures.* ÉCUMER *de l'étain fondu.*

— Fam. Prélever une part de : ÉCUMER *la fortune d'un oncle. Les fonctionnaires* ÉCUMENT *l'impôt.* ‖ On dit dans le même sens ÉCUMER LE POT.

— Fig. Purifier, purger, débarrasser : *La société a parfois besoin qu'on l'*ÉCUME. *Je voudrais, s'il était possible,* ÉCUMER *votre cœur comme j'*ÉCUMAIS *votre chambre des fâcheux dont elle était remplie.* (Mme de Sév.) ‖ Recueillir çà et là : *Il va partout* ÉCUMER *des nouvelles.* (Acad.) *Maulevrier* ÉCUMA *des premiers ce qui se passait à l'égard de Nangis.* (St-Sim.)

— *Ecumer les mers, les flots, les côtes*, Exercer la piraterie : *Les corsaires ne cessaient d'*ÉCUMER *toutes les côtes et de faire mille ravages.* (Vaugelas.)

— Loc. fam. *Ecumer les marmites*, Vivre en parasite, en écornifleur.

— Fauconn. Se dit d'un oiseau qui court sur le gibier que lancent les chiens. ‖ *Ecumer la remise*, Se dit de l'oiseau qui passe sur le gibier sans le voir.

**S'écumer** v. pr. Etre écumé : *Le pot-au-feu doit* S'ÉCUMER *avant l'ébullition.*

**ÉCUMERESSE** s. f. (é-ku-me-rè-se — rad. *écumer*). Techn. Grande écumoire de raffineur de sucre.

**ÉCUMETTE** s. f. (é-cu-mè-te — rad. *écumer*). Techn. Petite écumoire dont se servent le fabricant de papier et le fabricant de pipes.

**ÉCUMEUR, EUSE** s. (é-cu-meur, eu-ze — rad. *écumer*). Celui, celle qui écume : *Une* ÉCUMEUSE *de pot-au-feu.*

— *Ecumeur de mer*, ou simplement *écumeur*, Pirate ou corsaire : *Les méchants voient le soleil comme les bons, et les mers ne font point meilleure mine à la barque d'un marchand qu'à la frégate d'un* ÉCUMEUR. (Malherbe.)

— Fig. Plagiaire : *Les* ÉCUMEURS *de la littérature recueillent avec avidité ces petites pièces dont le principal mérite est dans l'à-propos, et en chargent leurs feuilles.* (Volt.) *Je viendrai à Paris aveugle comme Lamotte, et messieurs les* ÉCUMEURS *littéraires s'en seront pas moins déchaînés contre moi.* (Volt.) *Je ne parle pas de ces* ÉCUMEURS *littéraires qui vendent leurs bulletins ou les affiches à tant de liards le paragraphe.* (Beaumarch.)

Fuyez surtout ces esprits téméraires,
Ces *écumeurs* de dogmes arbitraires.
J.-B. ROUSSEAU.

— Fam. *Ecumeur de marmites, de plats, de tables, de dîners*, etc., Parasite : *Un jour qu'il donnait à dîner à l'ambassadeur de France, il ne vit pas sans peine arriver deux* ÉCUMEURS DE TABLES. (Le Sage.)

**ÉCUMEUX, EUSE** adj. (é-ku-meu, eu-ze — rad. *écume*). Qui jette de l'écume, qui est chargé d'écume : *Bouche* ÉCUMEUSE. *Flots* ÉCUMEUX. *Des torrents* ÉCUMEUX *se précipitaient le long des flancs de la montagne.* (B. de St.-P.)

Votre ennemi superbe, en cet instant fameux,
Du Rhin, près de Tholus, fend les flots *écumeux*.
BOILEAU.

. . . . Un nocher, sur les flots *écumeux*,
Prend l'oubli de la terre à regarder les cieux.
A. DE MUSSET.

**— Syn. Écumeux, écumant.** V. ÉCUMANT.

**ÉCUMOIRE** s. f. (é-ku-moi-re — rad. *écumer*). Ustensile de cuisine fait en forme de large cuiller plate, criblée de plusieurs petits trous, et qui sert à écumer : ÉCUMOIRE *de cuivre, d'étain, de fer-blanc. La différence qu'il y a entre ces deux hommes, c'est que l'un lécherait l'*ÉCUMOIRE, *et que l'autre l'avalerait.* (Chamfort.)

— Loc. fam. *En écumoire, comme une écumoire*, Se dit d'un visage criblé de cicatrices par la petite vérole : *Ce vaste visage percé* COMME UNE ÉCUMOIRE, *où les trous produisaient des ombres, et refouillé comme un masque romain, démentait toutes les lois de l'anatomie.* (Balz.) *Mademoiselle a si bon cœur! dit le valet de chambre dont la face* EN ÉCUMOIRE *grimaça péniblement un sourire.* (Balz.)

— Mar. Plaque métallique percée de trous, placée à l'orifice d'un tuyau de conduite pour empêcher les débris solides d'y pénétrer. On dit aussi CRÉPINE, excepté pour celle du pied du tuyau d'une pompe de cale. ‖ Plaque de métal percée de trous, qui sert à égaliser et à polir les fils de caret.

— Techn. Sorte de cuiller dont on se sert pour ôter la crasse qui s'élève sur des métaux en fusion.

**ÉCURAGE** s. m. (é-ku-ra-je — rad. *écurer*). Action d'écurer : *L'*ÉCURAGE *de la vaisselle.*

— Techn. Nettoyage de la tôle destinée à la fabrication du fer-blanc.

**ÉCURÉ, ÉE** (é-ku-ré) part. passé du v. Ecurer. Nettoyé, rendu reluisant : *Vaisselle soigneusement* ÉCURÉE.

**ÉCUREAU** s. m. (é-ku-ro — rad. *écurer*). Techn. Ouvrier qui écure les chardons dans une manufacture de draps.

**ÉCURÉE** s. f. (é-ku-ré). Techn. Garniture d'une serrure de sûreté, qui a été brasée et dressée sur le tour.

**ÉCUREMENT** s. m. (é-ku-re-man — rad. *écurer*). Agric. Raie irrégulière tracée en divers sens dans les champs ensemencés, pour faciliter l'écoulement des eaux.

**ÉCURER** v. a. ou tr. (é-ku-ré — du préf. *é*, et de *curer*). Nettoyer, débarrasser de toute ordure : ÉCURER *un puits, un port. Il roule les yeux en mangeant; la table est pour lui un râtelier; il* ÉCURE *ses dents et il continue à manger.* (La Bruy.) ‖ Nettoyer, frotter, faire reluire, en parlant de certains ustensiles : ÉCURER *la vaisselle avec du sablon.* ÉCURER *des chaudrons, des chenets, des chandeliers.*

— Par ext. Débarrasser de tout corps étranger : *La méthode économique est l'art de faire la plus belle farine, d'en tirer la plus grande quantité possible, d'*ÉCURER *les sons sans les réduire en poudre.* (Soulange.)

— Prov. *Il faut à Pâques écurer son chaudron*, A Pâques, il faut purifier sa conscience par la confession.

— Techn. Nettoyer les chardons, enlever la bourre dont ils se sont remplis en peignant les draps.

**S'écurer** v. pr. Etre écuré : *Certains ustensiles* S'ÉCURENT *avec de la lie de vin.*

— Ecurer, nettoyer à soi : S'ÉCURER *les dents, les ongles, les oreilles.*

**ÉCURETTE** s. f. (é-ku-rè-te — rad. *écurer*). Techn. Sorte de grattoir qui sert au luthier pour gratter l'intérieur des chalumeaux, des musettes. ‖ Instrument avec lequel on écure les chardons.

**ÉCUREUIL** s. m. (é-ku-reull; *ll* mll. — lat. *sciurus;* du gr. *skiouros*, formé de *skia*, ombre, et *oura*, queue. Pour plus de détails, voir ci-dessous l'article de linguistique). Mamm. Genre de mammifères rongeurs, comprenant plus de cent espèces remarquables par le grand développement de leur queue, qu'ils portent relevée en large panache : *L'*ÉCUREUIL, *d'une main adroite, élève la jolie tourelle qui le défendra de la pluie.* (Michelet.)

Un petit *écureuil*, bien vif, bien sémillant,
Avait son nid sur un vieux hêtre;
Vivant heureux, libre et content,
Dans le bois qui l'avait vu naître.
***

‖ *Ecureuil barbaresque* ou *de Barbarie*, ou *Ecureuil palmiste*, Syn. de RAT PALMISTE. ‖ *Ecureuil de Canada, écureuil gris, écureuil de Virginie*, Noms vulgaires du petit-gris. ‖ *Ecureuil de la Caroline, écureuil suisse, écureuil de terre.* V. SUISSE. ‖ *Ecureuil épileptique*, Nom vulgaire d'une espèce de loir. ‖ *Ecureuil jappant*, Nom vulgaire du cynomys social. ‖ *Ecureuil orangé*, Syn. de COQUALLIN. ‖ *Ecureuil volant*, Nom vulgaire des polatouches : *L'*ÉCUREUIL VOLANT *est originaire des contrées septentrionales.* (V. de Bomare.)

— Loc fam. *C'est un écureuil, il est vif comme un écureuil*, Se dit d'une personne agile, vive, pétulante, qui ne tient pas en place.

— Ichthyol. Espèce de perche ou de persègue de l'Amérique du Nord.

— Entom. Nom vulgaire d'un papillon de nuit.

**— Encycl.** Linguist. Le mot *écureuil* vient du latin *sciurus*, du grec *skiouros*, de *skia*, ombre, et *oura*, queue, l'animal qui se fait de l'ombre avec sa queue. *Skia*, ombre, se rapporte à la racine sanscrite *sku*, en zend *ski*, protéger, couvrir, à laquelle se rapporte également le latin *scutum*, bouclier, l'anglais *ski*, ciel, et l'irlandais *sceo*, même sens. Quant à *oura*, queue, c'est exactement le sanscrit *vâra*, irlandais *err*, *earr*, queue, ce qui couvre, ce qui protége, de la racine *var*, protéger, couvrir. Ceci nous permet de rapprocher, mais de loin il est vrai, du nom grec *skiouros* le persan *warwarah*, qui désigne l'*écureuil* et le *mus ponticus*. C'est une forme redoublée dont la racine simple paraît se retrouver dans *warigh, wargh*, belette. Les langues européennes nous offrent tout un groupe de noms analogues, avec ou sans réduplication, appliqués à l'*écureuil* et à d'autres petits rongeurs. Ainsi : le latin *viverra*, fouine, grec moderne *berberitza*, *écureuil;* lithuanien *waiwêris*, masculin, *wowerê*, féminin, même sens; *waiwaras*, belette, marte; letton *waweris*, écureuil; polonais *wieworka*, bohémien *wewerka*, même sens; illyrien *vivera*, *viveriza*, fouine, belette; cymrique *gwiwer*, écureuil; armoricain *gwiber*, *gwinver*, irlandais *feorog*, *iora*, *ir*, pour *fior*, *fierse*, *feorag*, *earrag*, même sens. Avec un suffixe différent, l'anglo-saxon *wern*, écureuil, en composition avec le nom du chêne *âcwern*, d'où, par contraction et corruption, le scandinave *ikorni*, *eykhyrning*, ancien allemand *eichorn*, *einhurnëo*, suédois *ekhorn*, danois *eggerne*, allemand *eichhorn, einhorn*, etc., formes qui ont beaucoup embarrassé les étymologistes germaniques à cause de cette corne, *horn*, dont ils ne savaient que faire, et qui s'expliquent par la tendance naturelle des langues à donner un sens quelconque aux termes composés dont la signification réelle est perdue. L'affinité de tous ces noms ne saurait guère en effet être mise en doute; ce qui est plus incertain, c'est le sens primitif qui s'y attachait. Le point de départ général paraît bien être la racine *var*, protéger, couvrir, déjà donnée plus haut et dont les formes désidératives et intensitives *vivarishati*, *varvarti*, *vâvriyatê*, etc., indiqueraient l'animal qui se cache volontiers. Mais sans quitter la racine *var*, il se présente encore d'autres modes d'interprétation, et l'on peut rattacher directement ces noms de l'*écureuil* et des animaux analogues au sanscrit *vâra*, queue, ce qui permet de les rapprocher davantage de la forme grecque *skiouros*, *oura* étant en grec le corrélatif exact du sanscrit *vâra*. Dans les langues aryennes, l'*écureuil* a, du reste, plusieurs noms qui le dépeignent et le caractérisent par sa queue; ainsi, en grec, ce joli petit rongeur est aussi appelé *kampsiouros*, queue recourbée, et *ippouros*, queue de cheval. En sanscrit, il se nomme *camara-puccha*, qui a la queue en forme de chasse-mouche.

— Mamm. Ce genre, l'un des plus intéressants de l'ordre des rongeurs, comprend des animaux de taille moyenne ou petite, dépourvus d'abajoues. Ses caractères essentiels sont : dépression des os frontaux légère, et saillie postérieure des mêmes os peu sensible; profil à peu près droit pour la face; cavité crânienne de la longueur des deux tiers de la face. Les dents sont au nombre de vingt-deux, savoir : deux incisives à chaque mâchoire, cinq molaires de chaque côté de la mâchoire supérieure, et quatre seulement à l'inférieure. Les pieds antérieurs ont quatre doigts avec un rudiment de pouce, les postérieurs en ont cinq; les ongles sont très-acérés. La queue est très-longue, touffue et à poils distiques. En y comprenant quelques genres formés aux dépens de celui-ci, on connaît plus d'une centaine d'espèces d'*écureuils* répandues dans toutes les régions du globe. La plus connue, la plus intéressante pour nous, est l'*écureuil d'Europe* ou *commun*. Ce rongeur a le pelage d'un roux vif en dessus, le ventre blanc; les oreilles portent à leur extrémité un pinceau de poils. On trouve des individus qui sont bruns en dessus, blanchâtres en dessous; on en voit encore de roux, roux piqueté de gris, gris cendré, gris ardoisé foncé, gris blanchâtre; d'autres, entièrement blancs ou noirs; le petit-gris est une des variétés les plus distinctes. Nos lecteurs nous sauront gré de reproduire le portrait que Buffon a tracé de ce mammifère. « L'*écureuil* est un joli petit animal qui n'est qu'à demi-sauvage, et qui, par sa gentillesse, par sa docilité, par l'innocence même de ses mœurs, mériterait d'être épargné; il n'est ni carnassier ni nuisible, quoiqu'il saisisse quelquefois des oiseaux. Sa nourriture ordinaire, ce sont des fruits, des amandes, des noisettes, de la faîne et du gland. Il est propre, vif, très-alerte, très-industrieux; il a les yeux pleins de feu, la physionomie fine, le corps nerveux, les membres très-dispos. Sa jolie figure est encore rehaussée, parée par une belle queue en forme de panache, qu'il relève jusque sur sa tête, et sous laquelle il se met à l'ombre. On ne le trouve point dans les champs, dans les lieux découverts, dans les pays de plaine; il n'approche jamais des habitations; il ne reste point dans les taillis, mais dans les bois de hauteur, sur les vieux arbres des plus belles futaies. Il ne s'engourdit point comme le loir pendant l'hiver; il est en tout temps très-réveillé, et pour peu que l'on touche à l'arbre sur lequel il repose, il sort de sa bauge, fuit sur un autre arbre, ou se cache à l'abri d'une branche. Il a la voix éclatante et plus perçante que celle de la fouine; il a, de plus, un murmure à bouche fermée, un petit grognement de mécontentement qu'il fait entendre toutes les fois qu'on l'irrite. Il est trop léger pour marcher, il va ordinairement par petits sauts, et quelquefois par bonds; il a les ongles si pointus et les mouvements si prompts, qu'il grimpe en un instant sur un hêtre dont l'écorce est lisse. » L'*écureuil* habite l'Europe et le nord de l'Asie. Il se tient surtout dans les grandes forêts, où il vit par couples. C'est sur les arbres les plus élevés qu'il trouve sa nourriture, qu'il construit son gîte et qu'il élève ses petits. L'arbre que les *écureuils* ont choisi n'est pas pour eux une habitation passagère; c'est un petit domaine qu'ils ne laissent pas envahir par d'autres animaux; ils y passent une grande partie de leur vie et ne s'en écartent que pour aller chercher leur nourriture, ou se jouer au milieu du feuillage. C'est toujours près de la réunion de deux ou de plusieurs branches qu'ils construisent leur petite demeure; celle-ci est à peu près sphérique et couverte de mousse qui ne permet souvent pas de la distinguer. Les *écureuils* y trouvent un refuge assuré contre les chats et les oiseaux de proie, qui dans nos contrées sont, avec l'homme, les seuls ennemis qu'ils aient à redouter. Ces petits animaux sont d'une grande propreté; leur demeure n'est jamais souillée d'aucun excrément, et ils sont fréquemment occupés à se lisser le pelage. Ils semblent craindre l'ardeur du soleil et demeurent presque tout le jour dans leur nid. Ce nid, artistement construit avec des bûchettes très-serrées, ne présente qu'une ouverture située vers le haut, et juste assez large pour laisser passer l'animal. Elle est surmontée d'une sorte de couverture en cône, qui abrite le tour et empêche la pluie de pénétrer. Modèle de prévoyance, l'*écureuil* a souvent plusieurs nids, placés à des distances assez considérables, et la femelle transporte ses petits de l'un à l'autre, dès qu'elle craint que son gîte n'ait été découvert. Il a aussi plusieurs magasins ou cachettes, où il entasse ses provisions; c'est là qu'il va puiser pendant les mauvais jours. Quelquefois il quitte sa retraite pour se jeter sur les jardins ou les vergers qui avoisinent les forêts, et commet souvent de grands ravages sur les arbres fruitiers. Cet animal n'est pas toutefois exclusivement frugivore; s'il trouve un nid d'oiseaux, il suce les œufs, dévore les petits et même la mère s'il peut la surprendre. L'*écureuil* ayant été introduit dans une forêt qui renfermait beaucoup d'oiseaux chanteurs, on a vu ceux-ci disparaître au bout de quelques années. Les *écureuils* entrent en amour dès la fin de l'hiver; ils font ordinairement trois ou quatre petits, qu'ils élèvent avec beaucoup de soin. La femelle, lors même qu'elle n'est pas inquiétée, change souvent ses enfants de domicile, en les transportant avec sa bouche d'un nid à l'autre. Le matin, quand elle n'entend aucun bruit, elle les descend l'un après l'autre sur la mousse, et les fait jouer. A la moindre alerte, elle en saisit un qu'elle transporte, non dans le nid, ce qui serait trop long, mais dans l'enfourchure d'une grosse branche, où elle le cache; puis elle revient chercher successivement tous les autres et les transporte de même. L'*écureuil* à terre a une démarche sautillante et peu rapide. Les auteurs anciens racontent que lorsqu'il est forcé de passer l'eau, il se sert d'un morceau d'écorce pour vaisseau et de sa queue pour voile et pour gouvernail; il n'y a rien de vrai dans ce récit. Les branches des arbres, voilà le véritable séjour de l'*écureuil;* il n'en descend guère que lorsqu'elles sont agitées par un grand vent. Quand il est au repos et qu'il veut manger, il se tient ordinairement assis sur ses pieds de derrière, le corps dans une position verticale, et se sert de ses pattes antérieures pour porter les aliments à sa bouche. Il saute d'un arbre à l'autre, souvent à la distance de plusieurs mètres, et déploie alors sa queue, qui lui sert à diriger sa chute. Quand il est poursuivi, il a soin de se cacher derrière le tronc d'un arbre, autour duquel il tourne sans cesse pour se dérober à la vue du chasseur. Il n'en continue pas moins à grimper, et, quand il a atteint l'enfourchure d'une branche, il se cache, se blottit, s'aplatit en quelque sorte, au point que, même en s'éloignant beaucoup, c'est à peine si l'on peut apercevoir le bout de ses oreilles. Aussi est-il fort difficile de le tirer à coups de fusil, si l'on est seul; le mieux, dans ce cas est, après avoir tiré le premier coup, de se cacher derrière un arbre, parce que l'*écureuil*, ne voyant plus son ennemi et croyant le danger passé, quitte l'endroit où il peut être retrouvé, et va se cacher plus loin; on peut alors le tuer tandis qu'il court sur les branches. Le meilleur moyen de diminuer le nombre de ces animaux nuisibles est de détruire leurs nids. On élève assez fréquemment l'*écureuil* en domesticité; presque toujours on le renferme dans une cage cylindrique mobile autour de son axe, qu'il fait tourner très-rapidement; ce rongeur est assez familier, s'apprivoise facilement et procure un vrai passe-temps par son minois gracieux et la gentillesse de ses mouvements; il est fâcheux que son urine ait une odeur forte et désagréable. La chair des *écureuils*, surtout des jeunes, est assez bonne; toutefois elle contracte une saveur déplaisante, lorsqu'ils ont mangé pendant quelque temps des graines d'arbres résineux. Le poil de leur queue est fort recherché pour faire des pinceaux. Enfin, leur peau, sans être de première qualité, est assez estimée comme fourrure. On recherche surtout pour ce dernier usage celle de la variété appelée *petit-gris*, dont quelques auteurs ont fait une espèce distincte. Le petit-gris se trouve dans le nord de l'Europe, mais il est surtout répandu en Sibérie. Sa fourrure est, en hiver seulement, d'un gris ardoisé piqueté de blanchâtre, chaque poil étant marqué d'anneaux alternativement gris blanchâtre et gris de souris; elle est du reste plus ou moins épaisse, plus ou moins obscure ou argentée, suivant les individus, et forme une pelleterie à la fois simple et élégante, souple, légère et douce au toucher. Les Lapons et les Samoyèdes font au petit-gris une guerre acharnée, à l'aide de chiens fort exercés à ces chasses, qui sont quelquefois des plus fructueuses. Les détails que nous venons de donner s'appliquent à l'*écureuil commun*. Les autres espèces, avec des mœurs assez semblables, présentent néanmoins quelques particularités. Tous les *écureuils* sont sédentaires et s'éloignent fort peu du lieu qui les a vus naître; mais les uns vivent par couples, les autres par troupes d'une centaine d'individus. Dans certaines contrées, notamment en Amérique, ils vivent de graines de maïs et de la sève sucrée de quelques graminées. Il est des *écureuils* qui grimpent peu, ont des mouvements lents ou vivent dans des terriers qu'ils se creusent. Gmelin dit qu'en Sibérie on les prend avec des trappes qu'on pose sur les arbres, et dans lesquelles on met en guise d'appât un morceau de poisson fumé. L'*écureuil* des Pyrénées, regardé pendant longtemps comme une simple variété de celui d'Europe, ressemble à celui-ci par sa taille et par ses proportions; mais il s'en distingue par son pelage d'un brun foncé, piqueté de blanc jaunâtre sur le dos, avec une bande fauve, les poils de la queue longs et noirs et les pieds fauves; sa tête est plus petite, et il présente aussi quelques différences dans ses mœurs. On le trouve dans les Alpes et les Pyrénées. Parmi les *écureuils* d'Afrique, on remarque l'*écureuil barbaresque*, d'un tiers plus petit que l'*écureuil* d'Europe, et dont le nom fait assez connaître la patrie; l'*écureuil fossoyeur* ou *à pieds rouges*, ainsi nommé parce qu'on lui a attribué l'habitude de se creuser des terriers, et qui habite le Sénégal; l'*écureuil* de Madagascar, deux fois plus grand que notre espèce commune; enfin, les *écureuils schillu*, *brachyote*, *aguimp*, *d'Abyssinie*, *à queue annelée*, etc. L'espèce la plus intéressante de l'Amérique du Nord est l'*écureuil capistrate*, confondu par Buffon avec le petit-gris. Sa longueur totale est de 0m,65; il a le pelage gris de fer, la tête noire, les oreilles et le bout du museau blancs. L'*écureuil de la Caroline*, qui n'est peut-être qu'une variété du précédent, est connu par les dégâts qu'il commet dans les champs de maïs. Citons encore les *écureuils à ventre roux*, *coquallin*, *de Botta*, *du Mexique*, *de la Californie*, etc. Les espèces de l'Inde et de la Malaisie forment aujourd'hui le genre funambule, et celles de l'Amérique du Sud, le genre guerlinguet. Il existe aussi quelques espèces fossiles. V. SCIURIENS.

**ÉCUREUR, EUSE** s. (é-ku-reur, eu-ze — rad. *écurer*). Personne qui écure la vaisselle, les ustensiles de ménage.

— Techn. Ouvrier qui écure les chardons.

**Écureuse de chaudron** (L'), tableau de Teniers; musée du Belvédère à Vienne. Une servante, accorte et potelée, est occupée à nettoyer un chaudron de cuivre; un vieux paysan se baisse sournoisement vers elle et lui passe une main sous le fichu, mais il est surpris par sa moitié, qui tend le nez par une lucarne. Cette composition, quelque peu égrillarde, est peinte avec beaucoup de légèreté et de finesse, dans une gamme de tons des plus harmonieuses. Elle est signée et datée de 1677. C'est un des meilleurs ouvrages de l'auteur. Le même musée possède une autre *Ecureuse de chaudron*, de Teniers, qui a traité plusieurs fois encore ce sujet : ici, la servante s'acquitte de sa besogne sans encombre; dans le fond de la cuisine, où des chèvres et des poules prennent leurs ébats, une vieille femme et un garçon se chauffent près de l'âtre. Ce tableau, peint sur bois, ne vaut pas le premier. A la vente Merle, en 1784, une excellente toile de Teniers, représentant une cuisinière en corsage rouge occupée à récurer une marmite, a été vendue 4,802 livres;

elle avait fait partie précédemment du cabinet du prince de Conti. Beauvalet a gravé, d'après Greuze, une composition intitulée : l'*Écureuse*.

**ÉCURIE** s. f. (é-ku-rî — du bas lat. *scura*, *scuria*, qui se rapporte à l'élément germanique : ancien haut allemand *skûra*, *skiura*, étable ; hollandais *schuur* et allemand *scheuer*, grange, de la racine sanscrite *sku*, protéger, couvrir, qui a fourni un assez bon nombre de termes aux langues aryennes, par exemple le grec *skutos*, peau, cuir; latin *cutis* et *scutum*, bouclier, etc. [v. ÉCU]. On trouve aussi en sanscrit *chadis*, demeure, proprement couvert, de la racine *chad*, couvrir, pour *chardskard*, de la racine primitive *sku*). Lieu destiné à loger des chevaux, des mulets ou des ânes : *Mettre des chevaux à l'*ÉCURIE. *Le château de Vaillac renferme une* ÉCURIE *voûtée, flanquée de deux tours, et assez grande pour contenir cinq cents chevaux.* (A. Hugo.) *Dans les auberges, l'avoine est plus souvent bue par les garçons d'*ÉCURIE *que mangée par les chevaux.* (V. Hugo.)

J'ai, dit-il, dans mon *écurie*
Un fort beau roussin d'Arcadie.
LA FONTAINE.

— Matériel et personnel du service des écuries d'un prince ou d'un particulier : *La grande* ÉCURIE. *La petite* ÉCURIE *du roi. Il dépense beaucoup pour ses* ÉCURIES. *Le plus beau cheval de l'*ÉCURIE *du roi s'est échappé.* (Voltaire.)

— Fam. Logement très-malpropre : *Cette pièce est une véritable* ÉCURIE.

— *Langage, manières d'écurie*, Langage grossier, manières des gens qui hantent les écuries, des palefreniers.

— *Entrer quelque part comme dans une écurie*, Entrer sans saluer, sans donner les marques ordinaires de politesse.

— *C'est un cheval à l'écurie*, Se dit d'une chose qui nécessite des frais d'entretien, sans être d'une grande utilité.

— Mar. Bâtiment affecté spécialement au transport de la cavalerie.

— Loc. prov. *Fermer l'écurie quand les chevaux sont dehors*, Prendre des précautions quand le mal est arrivé, quand il n'est plus possible de l'éviter.

— **Encycl.** Sous les climats les plus divers, presque tous les animaux domestiques peuvent vivre en plein air et résister aux intempéries de l'hiver comme aux chaleurs de l'été. Des logements ne leur sont donc pas indispensables. On en voit qui, sans être incommodés, vivent sous des hangars ouverts, non-seulement en Afrique et en Arabie, mais dans les régions tempérées et même en Russie. Dans cette dernière contrée, les paysans, après avoir terminé les travaux des champs, vont, avec leurs chevaux, faire le service des fiacres dans les villes; les animaux et leurs conducteurs dorment et mangent dehors. En France, nous avions, il y a peu de temps, des haras sauvages, et il y a encore des chevaux qui passent toute l'année sur les herbages, dans la Camargue, les Landes, la Saintonge, la Vendée, la Normandie et même dans les montagnes du Morvan et du Charolais. Mais si les *écuries* ne sont pas indispensables à l'entretien des chevaux, elles n'en sont pas moins fort utiles; elles peuvent prévenir beaucoup de maladies, en offrant un abri aux animaux échauffés par le travail, aux femelles qui ont mis bas depuis peu de temps et aux animaux qui viennent de naître. Elles ont, en outre, l'avantage de faciliter la distribution de la nourriture et la production des engrais; de plus, les animaux exposés à l'air libre et au froid consomment plus de nourriture et produisent moins de lait et moins de graisse que ceux qui sont logés dans un lieu convenablement fermé; enfin les *écuries* sont indispensables quand on veut produire dans nos climats ces crins soyeux, ces poils doux, cette peau fine qui caractérisent les chevaux de race noble. Tous les chevaux de luxe élevés en France et en Angleterre ont vécu à l'*écurie*.

Les habitations des animaux doivent offrir, quant à leur position, à leur orientation, à leurs dimensions, à leur pavage, à leurs ouvertures et à leurs dispositions intérieures, certaines conditions de salubrité et de commodité. La position et l'orientation des *écuries* doivent être étudiées au point de vue des conditions atmosphériques et de la situation des autres bâtiments de la ferme et des terres de l'exploitation. Si ces points ne sont pas bien réglés, le fermier, quel que soit son zèle, ne saurait, ainsi que le dit Fromage de Feugré, obtenir un succès complet.

Chacune des expositions qui correspond aux quatre points cardinaux offre, selon les pays, des avantages ou des inconvénients. Dans nos climats, celles du nord et de l'est entraînent le froid; celle de l'ouest, l'humidité, et celle du sud, la chaleur. L'humidité est partout nuisible; il faut donc toujours chercher à éviter l'exposition qui l'entraîne. Il faut préférer l'exposition du nord ou celle du sud, selon que l'on a à craindre la chaleur ou le froid. Dans une grande partie de la France, l'exposition du midi est la plus favorable pendant huit ou neuf mois de l'année. Cependant, dans le Midi, où l'hiver est de courte durée et d'ailleurs peu rigoureux, on donne souvent la préférence à l'exposition nord, dont les inconvénients sont peu marqués et même nuls, si le lieu est abrité. Souvent, d'ailleurs, on se détermine, dans le choix de l'exposition, par des considérations de convenance, de commodité.

Relativement à la disposition des autres bâtiments de la ferme, il faut placer les *écuries* à l'est des habitations, de la laiterie et des autres bâtiments qui demandent un air pur; à l'ouest des égouts, de la fosse à fumier, des distilleries et de tous les établissements qui altèrent l'atmosphère. Beaucoup de maladies du bétail dépendent de l'assiette des *écuries*, qui sont tantôt sur un mauvais sol, d'autres fois dans un lieu trop bas ou exposées aux influences d'une masse d'eau impure ou d'un égout. On aura soin, si la terre sur laquelle on veut élever les *écuries* est humide ou malsaine, de n'y élever des constructions qu'après avoir exhaussé le niveau du sol avec des graviers, du sable grossier, du mâchefer. Il faut toujours placer les *écuries* dans un lieu sec et mettre le pavé au-dessus du niveau du sol extérieur, ou bien déblayer les terres environnantes et les entourer d'un fossé. Ces précautions sont nécessaires par rapport à l'hygiène et utiles au point de vue économique : on évite ainsi la fraîcheur et l'humidité du sol et des murs, qui sont, dit M. Huzard, la cause de boiteries rhumatismales qu'on s'efforce inutilement de guérir et auxquelles les animaux sont encore plus exposés que l'homme; de cette façon, l'eau provenant de la pluie, des neiges et des pompes ne peut pénétrer, et l'on facilite le renouvellement de l'air, l'écoulement des urines, le lavage des crèches et du sol, la construction des fosses à fumier et la fabrication des purins. Quant à la réunion des *écuries* aux maisons, c'est une mauvaise disposition, pouvant occasionner des incendies, nuisible d'ailleurs à la santé des hommes et préjudiciable aux animaux. On doit, à plus forte raison, ne pas loger les bestiaux au rez-de-chaussée d'un bâtiment dont les étages supérieurs seraient habités par l'homme : les émanations qui s'élèvent sans cesse du fumier sont toujours insalubres, détériorent les planchers et gâtent les meubles. D'un autre côté, à moins que l'étable ne soit voûtée ou plafonnée, la poussière qui tombe des étages supérieurs peut, à la longue, déterminer des ophthalmies et des affections de poitrine. Enfin les pâturages et les abreuvoirs doivent être rapprochés des *écuries*. Malheureusement, le morcellement des terres oblige beaucoup de propriétaires à avoir des champs éloignés. C'est un grave inconvénient, dont il résulte une grande perte de temps et de fumier. En outre, les animaux se fatiguent inutilement pour aller au pâturage et en revenir; l'herbe qu'ils y prennent sert à peine à réparer les pertes occasionnées par ces voyages, et, s'il survient un orage, les animaux le reçoivent, n'ayant pas le temps de se rendre aux habitations.

Un des principes fondamentaux de la construction des *écuries* consiste dans leur bonne aération. On a calculé que, dans le seul acte de la respiration, un cheval de taille moyenne absorbe, dans les vingt-quatre heures, à peu près 120 mètres cubes d'air pur; mais, comme l'air pur qui entre dans les poumons en sort chargé des produits de la combustion, notamment d'acide carbonique, dans des proportions qui suffisent pour rendre irrespirable une quantité d'air quatre fois égale, on peut dire que, sur la totalité de l'air contenu dans une habitation, la partie réellement utilisée n'est guère que du cinquième. Ce calcul ne s'applique qu'aux altérations produites par la fonction pulmonaire; la proportion diminue encore si l'on considère les diverses altérations produites, soit par les excrétions de la surface cutanée, soit par celles des appareils digestif et urinaire. On voit par là quelle masse énorme d'air est nécessaire pour la bonne exécution des fonctions auxquelles ce fluide prend une part directe : on l'évalue approximativement à 30 mètres cubes par heure et par cheval. Donc, pour que les animaux puissent vivre dans les espaces étroits où nous les confinons, un renouvellement continu de l'air est absolument nécessaire. Si ce renouvellement ne s'effectue pas dans des proportions suffisantes, la constitution des animaux s'altère insensiblement et bientôt des affections redoutables se produisent. Une grande partie des maladies du bétail n'a pas d'autre cause que la présence d'un air vicié dans les logements où on les entasse.

L'aération des *écuries* peut s'effectuer par des moyens simples et peu dispendieux; il suffit d'établir des ouvertures à une hauteur convenable. Tout le monde connaît les inconvénients graves produits par les courants d'air; il faut donc que les fenêtres des *écuries* soient percées à une assez grande hauteur au-dessus du niveau du corps des animaux qui y sont logés. Elles seront placées, autant que possible, en regard les unes des autres. La meilleure forme à leur donner est celle d'un carré long fermé par un vitrage basculant sur un axe horizontal. Une corde passée dans une poulie permettra de graduer l'aérage suivant les circonstances. Une seule porte, exposée au midi, assez large pour que deux chevaux harnachés puissent y entrer de front sans se blesser, sera généralement préférable, à moins que les nécessités du service n'exigent une autre disposition.

Le sol des *écuries* doit être uni, en pente, imperméable, non glissant. De tous les matériaux propres au pavage, les briques sont le plus convenable. Placées de champ sur une couche de béton et séparées par un léger intervalle que l'on garnit de ciment, elles constituent un sol uni sans être glissant, facile à nettoyer, imperméable, presque indestructible. Les pavés de grès ou de granit deviennent glissants par l'usure et il est difficile de garnir les espaces souvent considérables qu'ils laissent entre eux; les cailloux roulés donnent une surface trop inégale; les dalles sont trop chères, trop glissantes et trop froides; l'asphalte se ramollit, est poreux, retient les urines et devient un foyer d'infection. La pente du sol doit être de $0^m,015$ à $0^m,020$ par mètre, si le pavage est uni, et de $0^m,025$ à $0^m,030$, si le pavage est de cailloux.

Il sera nécessaire d'exhausser autant qu'on le pourra le plafond des *écuries*. M. Magne pense que les petites *écuries* simples (à un seul rang de stalles) ne doivent pas avoir moins de 4 mètres d'élévation; les petites *écuries* doubles, $4^m,56$; les moyennes, $5^m,50$, et les grandes, 6 mètres. L'espace réservé à chaque cheval doit être de $1^m,50$ de large sur 5 mètres de long.

Une autre condition non moins essentielle est la minutieuse propreté qui doit constamment régner dans les *écuries*. Les murs seront revêtus d'un crépissage uni et blanchi à la chaux. Les plafonds de plâtre sont les meilleurs; tout au moins devront-ils être formés par des planches bien jointes, reposant sur des solives bien équarries. Il serait à désirer que l'enlèvement des litières pût être effectué tous les jours; mais la bonne confection des fumiers s'oppose le plus souvent à ce qu'il en soit ainsi. Il est, en effet, indispensable que les litières séjournent pendant plusieurs jours sous les animaux, pour s'imprégner des défécations qui leur communiquent les propriétés fertilisantes. On pourra concilier les exigences de l'hygiène avec celles de l'agriculture en mettant tous les jours, ou même plusieurs fois par jour, une couche de litière fraîche sur l'ancienne. Dans tous les cas, le fumier ne doit jamais séjourner plus de huit jours sous les pieds des animaux. On doit avoir soin de laver ensuite l'*écurie* à grande eau et de laisser ouvertes les portes et les fenêtres aussi longtemps que cela est nécessaire pour entraîner au dehors les gaz malfaisants dont l'atmosphère a été imprégnée.

Nous avons donné plus haut la mesure de l'espace que les animaux doivent occuper dans les *écuries;* cette condition est très-importante; il est indispensable que chaque animal puisse prendre en paix ses repas et se livrer commodément au repos dont il a besoin. Dans la plupart des *écuries* anciennes, la mangeoire et le râtelier sont communs; ce système présente de nombreux inconvénients : il occasionne souvent des rixes entre les animaux et favorise les uns aux dépens des autres. Des mangeoires et des râteliers individuels sont à tous égards préférables. On en fabrique aujourd'hui de fonte ou de fer qui sont très-commodes, durent longtemps et ne coûtent pas très-cher. Ces râteliers sont généralement en forme de hotte; la mangeoire, placée au-dessous, peut servir en même temps pour l'abreuvage. Les râteliers, dans les fermes, sont en général trop inclinés et forcent ainsi les animaux à se tenir dans des attitudes fatigantes pour prendre leur nourriture. Pour être bien établi, un râtelier doit être fait de barreaux cylindriques, longs de $0^m,50$ à $0^m,60$ et écartés l'un de l'autre d'environ $0^m,10$; le fond doit être plein et à plan incliné en avant. Il n'est pas nécessaire que les barreaux soient tout à fait verticaux, mais ils le seraient que cette circonstance n'aurait aucun inconvénient; au moins faut-il qu'ils ne soient que très-légèrement inclinés. Tout le monde sait qu'il n'est pas sans danger de placer à côté les uns des autres, sans aucune séparation, les chevaux dans une même *écurie*, bien que cette disposition soit encore adoptée presque partout ailleurs que dans les *écuries* de luxe. Le système anglais des *boxes* serait assurément le meilleur; mais les dépenses qu'il exige restreignent son emploi aux logements des chevaux de prix. Dans l'armée, les chevaux ne sont généralement séparés les uns des autres que par une simple barre; il en résulte des accidents qui devraient faire proscrire ce mode de séparation. Les stalles sont préférables à tout le reste; elles joignent à la sécurité le mérite du bon marché.

Les *écuries* peuvent contenir une seule ou bien deux rangées de stalles, suivant leur largeur et le nombre des animaux qu'elles doivent contenir. Dans les *écuries* doubles, la largeur du couloir ménagé entre les deux rangées de stalles doit être au moins de 3 mètres; dans les *écuries* simples, cette largeur peut n'être que de 2 mètres. Le couloir doit être légèrement bombé et bordé de rigoles sur chaque côté, de manière à faciliter l'écoulement des liquides. En général, il faut préférer les *écuries* petites ou moyennes.

Comme il est très-important que les bêtes malades soient séparées des autres, il devrait y avoir dans chaque ferme un logement spécial, une sorte d'infirmerie, où les bêtes atteintes de maladie seraient enfermées. Il arriverait ainsi que, d'une part, ces dernières seraient placées dans de meilleures conditions pour le traitement qu'elles auraient à subir, et que, de l'autre, les animaux sains ne seraient pas exposés au contact d'émanations presque toujours dangereuses. Il faut aussi avoir un logement spécial pour serrer les harnais; placés dans l'*écurie*, ils se détériorent plus vite et répandent une odeur de cuir désagréable.

Les charretiers, les palefreniers et les garçons d'écurie ne doivent jamais coucher dans le même logement que les chevaux. Cela serait sans doute préférable au point de vue de la facilité du service, mais pourrait nuire à leur santé; on ménagera donc, sur un des côtés de l'*écurie*, un espace entièrement séparé de celle-ci, afin d'y établir leur logement. Il n'est pas seulement du devoir des maîtres de veiller sur la santé et le bien-être de leurs serviteurs, c'est aussi leur intérêt; car, ainsi qu'on l'a dit fort justement, la santé du serviteur est un capital pour le maître.

— **Allus. mythol. Les écuries d'Augias.** V. AUGIAS.

**ÉCURIEU** s. m. (é-ku-rieu — anc. forme du mot *écureuil*). Blas. Figure d'écureuil dans des armoiries : *Fouquet : D'argent, à l'*ÉCURIEU *rampant de gueules.*

**ÉCURY-SUR-COOLE**, village de France (Marne), ch.-l. de cant., arrond. et à 8 kilom. S. de Châlons; pop. aggl. 304 hab. — pop. tot. 319 hab. Huilerie; moulins. L'église est surmontée d'une flèche élégante.

**ÉCUSSON** s. m. (é-ku-son — dimin. d'*écu*). Blas. Petit écu qui s'emploie tantôt comme l'écu ordinaire, tantôt comme meuble de l'écu : *De Coëtlogon : De gueules, à trois* ÉCUSSONS *d'hermine.*

Tel, sur son *écusson*, porte un masque sans grille,
Dont le père autrefois a porté la mandille.
BOURSAULT.

L'étranger briserait le blason de la France!
On verrait, enhardi par notre indifférence,
Sur nos fiers *écussons* tomber son vil marteau!
V. HUGO.

Sous ces vénérables donjons,
Bordés de piques, d'*écussons*,
L'amour de la chevalerie
Dictait aux Renauds, aux Rolands,
Aux Tancrèdes, aux Azolans,
Les lois de la galanterie.
DEMOUSTIER.

‖ S'est dit anciennement de l'écu pointu par le bas, par opposition à l'écu ou bannière que portaient les comtes, les vicomtes et les barons : *La petite noblesse portait l'*ÉCUSSON.

— Fig. Illustration d'une famille, d'une race, d'un nom : *Ajouter à la gloire de son* ÉCUSSON. *La noblesse nouvelle a glorieusement aussi conquis ses* ÉCUSSONS *et les a payés de son sang.* (Dupanloup.) *Cette alliance entre l'honneur et la liberté compose ce que j'appelle l'*ÉCUSSON *politique de M. de Chateaubriand.* (Ste-Beuve.)

— Archit. Sorte de tablette ou de cartouche qui prend toutes les formes de l'écu d'armoiries ou du bouclier des anciens, et sur lequel on sculpte des pièces héraldiques, des inscriptions, des figures, etc. : *Les* ÉCUSSONS *étaient en usage chez les anciens, qui les appelaient* scuta, *boucliers.* (Complém. de l'Acad.) *Sous le balcon est un grand* ÉCUSSON *de pierre chargé d'armoiries.* (V. Hugo.)

— Mar. Partie inférieure de la poupe sur laquelle se trouve un emblème ou le nom du navire. ‖ Ornement par lequel on remplaçait quelquefois la figure de l'avant; pièce d'ornement de la poupe où l'on écrit le nom du bâtiment. ‖ *Courbes d'écusson*, Pièces de liaison parallèles au marsouin d'arrière et reliant toutes les barres d'arcasse.

— Techn. Plaque de métal qui orne les entrées de serrure et les heurtoirs de porte; platine quelconque de serrurerie servant d'ornement.

— Monn. Côté d'une pièce de monnaie qui est marqué de l'écu aux armes du prince ou du souverain : *Lorsque l'autre côté porte l'effigie, l'*ÉCUSSON *est synonyme de* pile *ou* revers; *il devient synonyme de* droit *ou* avers, *si l'autre côté ne présente que des emblèmes ou une inscription indicative de la valeur de la pièce; ainsi, dans les écus, l'*ÉCUSSON *a été le droit ou avers jusqu'à l'époque où le roi de France fit graver son effigie en buste sur l'un des côtés; il devint alors le revers ou la pile.*

— Anc. méd. Sachet ou emplâtre, taillé en forme d'écusson, que l'on appliquait autrefois sur l'estomac.

— Géol. *Ecussons fossiles*, Fragments d'échinites ou d'oursins fossiles, qui ont la forme d'un écusson.

— Econ. rur. Sorte de plaque colorée qui s'étend des mamelles de la vache à des points variés du périnée et dont la disposition particulière est jugée propre à faire apprécier les qualités de l'animal sous le rapport du rendement en lait. ‖ On dit aussi GRAVURE.

— Arboric. Petite plaque d'écorce munie d'un bouton et destinée à la greffe dite en écusson : *Greffer en* ÉCUSSON. *Lever un* ÉCUSSON *n'est pas chose aussi facile qu'on pourrait le croire.* (Thouin.) ‖ *Ecusson à œil poussant*, Celui que l'on pose au printemps et dont le développement se fait aussitôt. ‖ *Ecusson à œil dormant*, Celui qui ne se pose qu'en été ou au commencement de l'automne et qui ne se développe qu'au printemps suivant.

— Bot. Conceptacle d'un lichen. ‖ Tache qu'on remarque sur la graine des céréales.

— Ornith. Chacune des lames cornées qui revêtent les pieds des oiseaux.



— Ichthyol. Nom donné à des plaques calcaires qui recouvrent tout ou partie du corps de certains poissons, tels que les esturgeons.

— Entom. Troisième pièce du thorax des insectes.

— Moll. Pièce calcaire qui se trouve sur le dos de la coquille des pholades et des térédines, et qui se détache quand l'animal est mort.

— **Encycl.** Blas. L'*écusson*, dans les armoiries, figure ordinairement en abîme quand il est seul et en bordure lorsqu'il est en nombre. L'*écusson*, selon quelques héraldistes, est presque toujours une concession d'un souverain. Voici une liste des familles qui portent un ou plusieurs *écussons* dans leurs armoiries : **Perthuis**, dans l'Ile-de-France : d'azur, à trois *écussons* d'argent. — **Fontaine**, en Picardie : d'or, à trois *écussons* de vair, bordés de gueules. — **Le Roy**, en Picardie : d'azur, à trois *écussons* d'argent, chargés chacun d'une croix nattée de gueules. — **Abbeville**, en Beauvoisis : d'argent, à trois *écussons* de gueules. — **Bourgon** : de sable, à trois *écussons* d'or. — **Ribaupré** : d'argent, à trois *écussons* de gueules. — **Charny** : de gueules, à trois *écussons* d'argent, le 1 chargé d'une molette de sable. — **Trémigon**, en Bretagne : d'argent, à trois *écussons* de gueules, posés deux et un, chacun chargé de trois autres *écussons* d'or en fasce. — **Charbonneau**, en Bretagne : d'azur, à trois *écussons* d'argent, accompagnés de dix fleurs de lis d'or, quatre en chef, deux en fasce et trois et une en pointe. — **Fretel**, en Normandie : d'azur, à trois *écussons* d'or, frettés du champ et bordés d'argent, à la bordure componnée d'argent et de gueules de seize pièces. — **Riant**, en Bretagne : de gueules, à trois *écussons* d'argent, chacun chargé de trois hermines de sable, deux en chef et une en pointe. — **Champion**, en Bretagne : d'azur, à trois *écussons* d'argent, bordés et bandés de gueules. — **Lattre**, en Artois : d'or, à trois *écussons* d'azur, dont le premier est couvert par un franc-canton de gueules, chargé d'une molette d'éperon d'or. — **Ferrier**, en Provence : d'or, à cinq *écussons* de gueules, posés deux, deux et un. — **Pardailhan**, en Guyenne et Gascogne : d'argent, au lion de gueules, accompagné de huit *écussons* de sinople en orle. — **Mathefelon**, en Anjou et en Touraine : de gueules, à six *écussons* d'or. — **Bournel**, en Artois : d'argent, à un *écusson* de gueules, accompagné de huit perroquets de sinople en orle. — **Tournier de Saint-Victoret** : de gueules, à l'*écusson* d'or, chargé d'une aigle de sable, l'*écusson* embrossé de deux badelaires, les poignées vers le chef. — **Gontenay** : d'or, à l'*écusson* de gueules, et onze merlettes de même en orle. — **Pressigny**, dans l'Ile-de-France : de gueules, semé de croisettes d'argent à l'*écusson* du même. — **La Briffe**, en l'Ile-de-France : de gueules, à un *écusson* d'argent, chargé d'un lion de sable et accompagné de six merlettes du même, trois en chef, deux en flanc et une en pointe. — **Escalin des Aimars**, en Dauphiné : de gueules, à un *écusson* d'or, à trois bandes d'azur, mis au quartier dextre du chef, et aux trois autres trois croix vidées, cléchées et pommettées d'or. — **Beaumont**, en Champagne : d'azur, à l'*écusson* d'argent en abîme, à la bande de gueules, brochant sur le tout. — **Mouchy** : de gueules, à un *écusson* d'argent, accompagné de trois macles d'or. — **Sugny**, en Champagne : de sable, à un *écusson* d'argent, au bâton écoté du même, brochant sur le tout. — **Villers au Tertre**, en Artois : d'azur, à l'*écusson* d'argent, l'écu semé de billettes du même. — **Saint-Urain** : d'argent, au chef de gueules, chargé de trois *écussons* d'or. — **Comte**, en Normandie : d'argent, à l'*écusson* d'azur, chargé d'une bande d'or, surchargé de trois anilles de sable et accompagné de trois cœurs de gueules. — **Wingles**, en Artois : d'azur, à l'*écusson* d'argent, à la cotice engrêlée de gueules, brochant sur le tout. — **Grammer** : d'azur, à une bande d'argent, à l'*écusson* du même en chef, chargé d'un lion de sable. — **Buillemont**, en Artois : de sable, à l'*écusson* d'argent, à une cotice d'or, brochante sur le tout. — **Maillart**, en Champagne : d'azur, à l'*écusson* d'argent, au lion naissant du même. — **Barbesieux** : d'or, à un *écusson* d'azur. — **Mont-Saint-Jean** : de gueules, à trois *écussons* d'or. — **Chipre**, en Dauphiné : de gueules, à trois *écussons* d'or. — **Carville**, en Normandie : de gueules, à trois *écussons* d'hermine. — **Bailleu**, en Normandie : d'or, à trois *écussons* de gueules. — **Beaufort**, en Bretagne : de gueules, à trois *écussons* d'hermine, posés deux et un. — **Dos**, en Bretagne : d'argent, à trois *écussons* de gueules. — **Ruppe**, en Lorraine : d'argent, à trois *écussons* de gueules. — **Latre-Doby**, dans l'Ile-de-France : coupé d'azur et d'or, à trois *écussons* de l'un en l'autre. — **Masuroy**, en Lorraine : de gueules, à un *écusson* d'argent. — **Sorcey**, en Lorraine : d'or, à l'*écusson* de gueules. — **Carnazel** : d'azur, à l'*écusson* d'or. — **Montigny**, dans l'Ile-de-France : d'or, à un *écusson* de gueules. — **Dulac**, en Languedoc : de gueules, à l'*écusson* d'argent. — **Boulers**, en Flandre : d'argent, à l'*écusson* de gueules. — **Malberg**, en Lorraine : écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à l'*écusson* d'argent; aux 2 et 3 de gueules, à une croix ancrée du même. — **Malet**, en Artois : d'azur, à l'*écusson* d'or. — **Patay**, dans l'Orléanais : d'hermine, à l'*écusson* de gueules. — **Ferrières**, en Beauvoisis : de gueules, à un *écusson* d'hermine, avec un orle de fer à cheval d'or. — **Tancarville**, dans l'Ile-de-France : de gueules, à l'*écusson* d'argent et à un orle d'or. — **Bailleul** : d'hermine, à l'*écusson* de gueules. — **Heyne**, en Flandre : de gueules, à un *écusson* d'argent. — **Danglos**, en Picardie : d'azur, à l'*écusson* d'argent, posé en abîme, accompagné de trois molettes d'or. — **Du Bois**, en Picardie : d'or, à l'*écusson* de gueules en abîme, à l'orle de cinq coquilles de sable. — **Saint-Venant**, en Artois : d'azur, à l'*écusson* d'argent, au lambel à trois pendants brochant sur le tout. — **Cecire**, en Normandie : d'argent, à un *écusson* d'azur, accompagné d'un orle de huit merlettes du même. — **Semilly**, en Normandie : de gueules, à l'*écusson* d'argent, accompagné de six merlettes du même en orle. — **Brézé**, en Normandie : d'azur, à l'*écusson* d'argent enclos dans un trécheur d'or, à l'orle de huit croisettes du même. — **Saint-Aubin**, en Nivernais et Bourbonnais : d'argent, à l'*écusson* de sable, surmonté de trois merlettes du même, rangées en face. — **Jacobin**, en Bretagne : d'argent, à un *écusson* d'azur en abîme et six annelets de gueules en orle. — **La ville de Mayenne** : de gueules, à six *écussons* d'or. — **La province de Poitou** : d'or, à trois *écussons*, deux en chef diaprés d'azur et un en pointe diapré de gueules.

— Arboric. Pour pratiquer la greffe en *écusson*, on prend un œil ou bourgeon accompagné d'une partie de l'écorce qui l'entoure et découpé à peu près comme un *écusson* d'armoirie. On inocule cet œil entre le liber et l'aubier du sujet. Le fragment d'écorce qui encadre l'œil à greffer doit comprendre tous les feuillets du liber sans en excepter un seul. Il y a moins d'inconvénient à enlever une petite partie de l'aubier. Dans certains cas, quand le sujet est en grande séve, par exemple, il n'y aurait même aucun inconvénient à laisser une mince parcelle de bois sous l'écorce de l'*écusson :* on rend ainsi la jonction plus intime. Quand l'*écusson* est bien levé, il ne reste de bois que sous le bourgeon; c'est le germe, sans lequel toute végétation serait impossible. Lorsqu'il est accompagné d'une esquille d'aubier en haut et en bas, on peut l'enlever en la détachant vivement par la sommité. Si on la soulevait par la base, on pourrait arracher le germe. En général, on retranche le moins possible ce morceau d'aubier, d'abord parce qu'on s'expose à trop fatiguer l'œil, et ensuite parce que, pour l'extraire, on est forcé de laisser trop longtemps l'*écusson* exposé à l'air. Avant tout, la greffe en *écusson* demande à être exécutée vivement; à peine doit-on prendre le temps de recouper carrément les bords supérieur et inférieur irrégulièrement tranchés. Les *écussons* doivent être pris sur des rameaux de l'année, sains, vigoureux, en séve et suffisamment aoûtés. Le sujet doit être lui-même en séve. Le succès de l'opération dépend tout entier de l'existence de ces conditions et aussi de l'habileté du greffeur. Le sujet doit en outre être assez fort pour supporter sans danger l'ébourgeonnement de l'année suivante. Les yeux ou boutons des *écussons* ne doivent être ni incomplétement formés, ni trop disposés à fleurir avant d'avoir végété, ni avariés par les insectes. Aussitôt que l'*écusson* est détaché du rameau, on ouvre l'écorce du sujet avec le greffoir, en pratiquant sur toute son épaisseur deux incisions formant ensemble la lettre T; on soulève ensuite les bords du trait longitudinal à son point de rencontre avec le trait transversal et l'on place l'*écusson*. Il est essentiel d'opérer avec promptitude, afin d'éviter la flétrissure des parties internes où la soudure doit se faire. On complète le travail en rapprochant les écorces et en les maintenant serrées soit au moyen de fils de laine ou de coton, soit avec des brins de jonc, des nattes d'emballage ou des feuilles de massette. La laine ou les feuilles de massette sont les substances qui conviennent le mieux pour faire ces ligatures. La massette croît sur les bords des cours d'eau et des étangs; elle se récolte vers la fin de l'été. Les feuilles desséchées servent l'année suivante. On fend dans le sens de la longueur, puis on pose sur champ et l'on cordelle légèrement, afin de donner à la ligature plus de solidité. Les points qui demandent à être le plus comprimés sont le sommet et la base de l'incision. Du reste, il faut éviter de serrer assez fortement pour érailler l'écorce. Si l'on opérait sur des arbres à gros yeux, le marronnier à fleurs, par exemple, il faudrait recourir à l'incision cruciale et placer l'*écusson* de manière que l'œil se trouvât au point d'intersection des deux traits; cette méthode convient aussi pour les sujets doués d'une séve fougueuse. Le printemps et l'été conviennent également pour l'écussonnage : au printemps, on écussonne à œil poussant, et l'été à œil dormant. L'écussonnage à œil poussant doit être pratiqué de façon que le bourgeon se développe dans le courant de l'année où il a été greffé. On l'emploie pour des arbustes d'ornement, tels que le rosier, et pour les arbres fruitiers dont on veut précipiter la multiplication. On coupe les rameaux à greffer pendant l'hiver, alors que la végétation est encore engourdie. On les enterre ensuite à l'exposition du nord, en ayant soin de les coucher à une profondeur de $0^m,08$ à $0^m,10$. Le greffage s'exécute en temps convenable suivant les procédés ordinaires. Huit jours après, on commence à étêter le sujet. Cette dernière opération ne doit être terminée que lorsque les bourgeons écussonnés ont atteint une longueur d'environ $0^m,20$ et qu'ils sont assez solides pour être abandonnés à eux-mêmes. Les sujets sont alors définitivement étêtés à $0^m,16$ au-dessus du point d'écussonnage. Pour l'églantier, sujet du rosier, on n'écussonne pas seulement sur les rameaux de l'année précédente; lorsque les premiers rejets du printemps ont atteint la grosseur d'une plume, ils peuvent recevoir l'*écusson* dans le mois de mai ou au commencement de juin. Afin d'opérer un temps d'arrêt dans la séve, condition favorable à la reprise de la greffe, on arque les rameaux du sujet en les attachant sur la tige. On étête ensuite comme à l'ordinaire et, en automne, on fait une dernière taille à $0^m,05$ au-dessus du point greffé. Passé le printemps, il y aurait danger à faire pousser l'*écusson;* le bois serait trop tendre et souffrirait pendant l'hiver. L'*écusson* à œil dormant est celui qui ne doit pas végéter avant le printemps qui succède à son inoculation. Il a lieu, suivant les essences, pendant les mois de juin, de juillet, d'août et même de septembre. On le pratique pour certaines variétés de rosiers à bois moelleux, telles que les rosiers-thés, les rosiers mousseux, pour le prunier, le merisier, l'amandier, le poirier sauvageon, l'aubépine, le cognassier, le pommier, l'érable, le frêne, le marronnier, le lilas, etc. On ne doit écussonner à œil dormant ni lorsque la séve est au paroxysme de sa fougue, ni lorsque la saison chaude touche à sa fin. Dans le premier cas, l'œil court risque d'*être noyé*, comme disent les praticiens, et dans le second, la séve étant peu active, la reprise se fait difficilement. Avant d'écussonner, on lie les branches du sujet, afin de ralentir la séve, et aussitôt l'opération terminée on étête aux deux tiers. Il est bon de poser la greffe du côté du nord, afin de la préserver de l'ardeur du soleil; si la chose n'est pas possible, on couvre l'*écusson* d'une feuille un peu large ou d'un morceau de papier. Au bout de trois semaines, on remplace les bourgeons qui ont manqué, ce que l'on reconnaît à leur épiderme noirci et ridé. Parmi les arbres fruitiers cultivés dans nos contrées, ceux qui sont le plus ordinairement soumis à l'écussonnage sont le pommier, le poirier, le prunier, le cerisier, le pêcher, l'abricotier, l'amandier et le figuier. Pour les pommiers, l'écussonnage se fait, autant que possible, dans la première année. Toutes les variétés y réussissent, mais surtout celles à gros fruits et d'autres qui forment souvent un arbre chancreux au verger, comme le calville blanc et la reinette franche. L'écussonnage à œil dormant est de tous les modes de greffage le plus favorable au poirier. On peut le pratiquer sur poirier franc dès la première année pour les sujets très-vigoureux, mais en général on attend la seconde ou même la troisième pour les sujets dont la végétation est le moins active. Le poirier étant peu sensible à l'action du froid, on peut pratiquer l'étêtage de bonne heure l'année suivante, même avant la fin des gelées. On greffe aussi en *écusson* le poirier sur cognassier. Cette opération s'exécute ordinairement dans la seconde moitié du mois d'août. Deux mois auparavant, on supprime les ramifications latérales jusqu'à $0^m,15$ du sol, et, dans les huit jours qui précèdent le greffage, on réunit les branches qui restent avec un lien. C'est sur ces branches inférieures que l'on pose ordinairement les *écussons*. Le poirier peut être greffé en *écusson* sur l'aubépine dès la première année. Le bouton se place encore plus bas que pour le cognassier. Si l'on veut obtenir une grande collection de variétés sur aubépine ou si l'on veut maintenir naines celles qui s'emportent en végétation, on observe la méthode suivante que nous devons à M. Charles Baltet : « Le sujet d'aubépine, dit-il, est d'abord écussonné rez de terre avec du cognassier commun ou avec du cognassier de Portugal; l'étêtage du plant d'aubépine se fait en hiver, et le bourgeon de cognassier prend son essor au printemps. Vers le mois d'août de la même année, si le scion de cognassier est jugé assez fort, on l'écussonne avec du poirier à sa base, dans la gorge de son empâtement sur l'aubépine. Au mois de mars suivant, on tronçonne le cognassier à son tour et le poirier se développe. » L'inoculation des boutons à fruit peut se pratiquer sur le poirier de la même façon que l'écussonnage ordinaire; seulement il est important de ne pas enlever la moindre esquille de la couche d'aubier adhérente à la base du bouton; on se contente d'en polir toute la surface de façon à la rendre parfaitement adhérente. Le prunier demande à être écussonné de bonne heure; il n'y a guère que la variété dite *myrobolan* que l'on puisse écussonner parfois à la fin du mois d'août. Le merisier se greffe en *écusson* depuis la fin de juin jusqu'à la mi-août. Les greffes sur tige sont préférables à celles des branches latérales. Pour le cerisier de *Sainte-Lucie*, on opère, autant que possible, dans l'été qui suit la plantation. L'écussonnage réussit mieux que toute autre espèce de greffage sur l'abricotier. On greffe en juillet ou en août suivant la vigueur de la séve. Dans le mois de juin, on nettoie avec soin la place destinée à recevoir l'*écusson*. Le bourgeon étant coudé ou muni d'un coussinet saillant, il faut le lever avec précaution et ne jamais détacher les esquilles d'aubier qui pourraient y adhérer, car il serait difficile de le faire sans vider l'œil. L'étêtage peut se faire dès le mois de février. On écussonne l'amandier sur sujet franc, en pied ou en tête.

— Art milit. *Ecusson de fusil.* Sorte d'*écusson* de fer qui est une des parties de la sous-garde. Il a sa branche traversée par une vis à bois et attachée à la poignée du fusil. Il est entaillé de coches et fixé à la crosse. C'est lui qui donne passage à la queue du battant. Au fusil que le général Gassendi nomme républicain, parce qu'il a été fabriqué pendant la Révolution, la branche, qui ne tenait pas à la pièce de détente, portait deux vis. L'*écusson* du mousqueton est de cuivre.

**ÉCUSSONNABLE** adj. (é-ku-so-na-ble — rad. *écusson*). Hortic. Qui peut être écussonné : *Arbre* ÉCUSSONNABLE.

**ÉCUSSONNÉ, ÉE** (é-ku-so-né) part. passé du v. Ecussonner. Greffé en écusson : *Arbre* ÉCUSSONNÉ.

— Fig. Greffé, transplanté, introduit : ÉCUSSONNÉ *par les mains de l'opposition sur le sauvageon de la liberté, la défiance peut porter des fleurs doubles, mais elle ne saurait jamais produire de fruits.* (E. de Gir.)

— Hist nat. Qui est muni d'un écusson ou dont l'écusson offre quelque particularité remarquable.

— Arachn. *Lingphie écussonnée*, Espèce d'aranéide qui se trouve au printemps dans les buissons.

**ÉCUSSONNER** v. a. ou tr. (é-ku-so-né — rad. *écusson*). Arboric. Greffer en écusson : ÉCUSSONNER *des pêchers.*

— Absol. Pratiquer la greffe en écusson : *On peut* ÉCUSSONNER *tant qu'il y a de la séve.* (Thouin.)

**ÉCUSSONNOIR** s. m. (é-ku-so-noir — rad. *écussonner*). Arboric. Instrument propre à écussonner. V. GREFFOIR.

**ÉCUY** (Jean-Baptiste L'), polygraphe français. V. LÉCUY.

**ÉCUYAGE** s. m. (é-kui-ia-je). V. ÉCUIAGE.

**ÉCUYER** s. m. (é-kui-ié — du bas latin *scutarius*, de *scutum*, écu (V. ÉCU). L'écuyer est ainsi nommé parce qu'il porte l'*écu*, le bouclier de son maître. Barbazan faisait venir l'*écuyer portant l'écu* de *scutifer;* l'*écuyer pour l'écurie*, de *equus* (V. ÉQUESTRE), et l'*écuyer tranchant*, qui sert à table, de *escarius*, de *esca*, aliment, du verbe *edo*, manger, qui se rapporte lui-même à la racine sanscrite *ad*, manger, dévorer. Mais, comme M. Littré le fait remarquer avec raison, les formes communes aux langues romanes montrent que le mot *écuyer* n'a pu venir que de *scutarius*, lequel a pris ensuite, dans le service de la maison féodale, diverses acceptions). Gentilhomme qui accompagnait un chevalier et qui portait son écu : *Un chevalier accompagné de son* ÉCUYER. *Le service de l'*ÉCUYER *consistait, en paix, à trancher à table, à servir lui-même les viandes, à donner à laver aux convives.* (Chateaub.) ‖ Titre que portaient anciennement les jeunes gens de la plus haute noblesse, jusqu'à ce qu'ils eussent été armés chevaliers. ‖ Titre que portaient autrefois, en France, les simples gentilshommes et les anoblis : *Il était défendu de prendre la qualité d'*ÉCUYER *si l'on n'était pas noble.* (Acad.) ‖ Titre que portent les membres de la deuxième classe de la basse noblesse en Espagne : *Les cavaliers, les* ÉCUYERS, *les hidalgos.* ‖ Titre purement honorifique dont les Anglais font généralement suivre leur nom, et qui se dit SQUIRE et ESQUIRE dans leur langue.

— Officier qui a la charge, l'intendance de l'écurie d'un prince, d'un grand seigneur : *Les* ÉCUYERS *du roi.*

— Celui qui enseigne l'équitation : *Quel est l'*ÉCUYER *qui tient ce manége?* ‖ Personne qui monte à cheval, qui mène, qui dresse un cheval : *Voilà un bon* ÉCUYER. *Pendant ces huit jours il fit manœuvrer son yacht autour de l'île, l'étudiant comme un* ÉCUYER *étudie son cheval.* (Alex. Dum.) ‖ Celui qui fait des exercices sur un cheval dans un spectacle public : *Les* ÉCUYERS *du cirque.*

— *Grand écuyer de France*, ou simplement *grand écuyer*, ou même *monsieur le grand*, Titre d'une des premières charges de la couronne, qui était un démembrement de celle de connétable : *Il n'est fait mention du* GRAND ÉCUYER *que sous Charles VII. Le* GRAND ÉCUYER *était couvert de sa cuirasse, armé et chaussé de larges bottes.* (A. de Vigny.)

— *Premier écuyer*, Titre de celui qui commandait aux écuries du roi en l'absence du grand écuyer. On l'appelait aussi MONSIEUR LE PREMIER.

— *Ecuyer de bouche, de cuisine*, Maître d'hôtel d'une grande maison. ‖ *Ecuyer-bouche*, Officier qui rangeait les plats sur la table de l'office avant qu'on vînt les prendre pour les porter sur la table du roi.

— *Ecuyer cavalcadour*, Officier dont les fonctions consistaient à prendre soin des chevaux et des équipages du roi : *Il y avait des* ÉCUYERS CAVALCADOURS *de la grande et de la petite écurie; ils prêtaient serment entre les mains du grand écuyer de France et devaient être de condition noble. Ils jouissaient de tous les priviléges des commensaux.*

— *Ecuyer de main*, Celui qui donnait la main au souverain, à une princesse, pour monter en voiture.

— *Ecuyer tranchant*, Officier qui coupe les viandes à la table d'un prince, d'un grand seigneur, d'un homme riche : *Dans le dîner d'apparat, il faut indispensablement un* ÉCUYER